

**Séance extraordinaire du 27 septembre 2018**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 8 h 00 le 27 septembre 2018 en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette :

Messieurs     Michel Charron, conseiller district 5  
                  Jean-Pierre Cholette, conseiller au district 2  
                  Pierre Deschênes, conseiller au district 4  
                  Michel Dubé, conseiller au district 3  
Mesdames     Christiane Laurin, conseillère au district 6  
                  Jocelyne Thouin, conseillère au district 1

Monsieur Simon Leclerc, directeur général, est également présent.

Tous les membres reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

Cette séance extraordinaire a été convoquée le 25 septembre 2018 pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Acceptation de l'offre de service du plan d'intervention des infrastructures (TECQ)
3. Période de questions
4. Clôture de la séance

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 20 h, les membres du conseil municipal prennent place à la table des délibérations et monsieur Daniel Monette ouvre la séance après la constatation du quorum.

**259-09-2018**

**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DU PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES (TECQ)**

Considérant que lors de l'appel d'offres par invitation, pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et l'auscultation des chaussées sous lesquelles ces infrastructures sont existantes, les soumissionnaires suivants ont déposé leur offre comme suit :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix</b>
Exp	8 900, tx en sus
Parallèle 54 Expert-conseil inc.	19 750 \$, tx en sus

Considérant que l'une des soumissions s'avère non conforme au devis de la municipalité de Saint-Damien;

***Séance extraordinaire du 27 septembre 2018***

Sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Deschênes, il est unanimement résolu d'accepter l'offre de service de la firme Parallèle 54 Expert-conseil inc., conforme au devis, pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et l'auscultation des chaussées sous lesquelles ces infrastructures sont existantes, pour un coût de 19 750 \$, taxes en sus.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**260-09-2018**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de monsieur le conseiller Jean-Pierre Cholette, il est unanimement résolu de lever la séance à 8 h 38.

Daniel Monette  
Maire

Simon Leclerc  
Directeur général